

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 7 décembre 2022

Date de convocation : 1^{er} décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD – Président.

LES HERBIERS : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Angélique RICHARD - Magali LOISEAU – Odile PINEAU - Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD – Aurélie PAQUEREAU

MOUCHAMPS : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU – Jean-Michel LUMEAU

LES EPESSSES : Jean-Louis LAUNAY – Hélène POINGT-GASKA – Philippe ALBERT – Stéphanie PELTIER

BEAUREPAIRE : Franck GAUTHIER – Elodie BRANGER - Jérôme GUERRY

VENDRENNES : Roseline PHLIPART – Pascal LALLEMAND

MESNARD LA BAROTIERE : Landry RONDEAU - Alexandra BEAUNÉ

SAINT PAUL EN PAREDS : Bénédicte GARDIN - Nicolas GRELET

SAINT MARS LA REORTHE : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 34

Nombre de conseillers votants : 36

Pouvoirs :

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Christophe HOGARD

Jean-Marie GRIMAUD avait donné pouvoir à Jean-Yves MERLET

Etait excusée :

Sophie SIONNEAU

Secrétaire de séance : Angélique BOISSELEAU

• 02. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER - Rapporteur : Christophe HOGARD

Dans le cadre de l'analyse des comptes annuels des délégués de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, le Conseil communautaire, par délibération n° 7 du 1^{er} juillet 2020, a fixé la composition de la commission de contrôle financier et procédé à l'élection de ses membres comme suit :

Membres titulaires :

Christophe HOGARD
Philippe ALBERT
Patrice BERTRAND
Patrice BOUANCHEAU
Franck GAUTHIER

auxquels s'ajoute le Président de la Communauté de communes, à qui revient de droit la Présidence de cette commission.



Suite à l'élection de Monsieur Christophe HOGARD en qualité de Président de la Communauté de communes, celui-ci devient membre de droit de la commission contrôle financier en lieu et place de Madame BESSE. Il convient donc de nommer un nouveau membre.

Recueil des candidatures :
Luc SOULARD se porte candidat.

Une seule candidature s'étant déclarée lors du recueil des candidatures, la nomination prend effet immédiatement en vertu de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales et Monsieur le Président en fait lecture.

Compte tenu de l'exposé qui précède,
Vu les articles L.2121-21, L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Compte tenu de l'exposé qui précède,
Vu l'avis favorable de la commission Finances/Administration Générale du 29 novembre 2022,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 novembre 2022,
Considérant l'unique candidature pour le siège vacant,

Le Conseil communautaire modifie la délibération n°7 du 1^{er} juillet 2020 et proclame les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission de contrôle financier :

Membres titulaires :

Président de droit : Christophe HOGARD
Luc SOULARD
Philippe ALBERT
Patrice BERTRAND
Patrice BOUANCHEAU
Franck GAUTHIER

Angélique BOISSELEAU,
Secrétaire de séance

Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président



Transmis en Préfecture le :

16 DEC. 2022

Publié électroniquement le :

16 DEC. 2022

